

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENVOLÉE

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 23 septembre 2025

Une séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de l'Envolée s'est tenue le lundi 23 septembre 2025, à 16 h 30, au restaurant-école La Marmite d'Or du CFPE de Montmagny.

Présences :

- Représentante du socioéconomique : M^{me} Jacinthe Daigle
- Représentante du sociocommunautaire : M^{me} Sonia Proulx
- Représentants des enseignants : M^{me} Frédérique Gagnon
Mme Suzanne Noël
- Représentant du personnel professionnel : Mme Annie Michaud
- Représentant des élèves : Mme Juliette Allaire
Mme Mathilde DeLadurantaye
- Représentante du personnel de soutien : M^{me} Caroline Caron
- Directrice du CFPE Montmagny : M^{me} Marie-Andrée Gilbert

Invitée :

- Gestionnaire administrative CFPE Montmagny M^{me} Nathalie Bernier

Absent :

- Représentant des entrepreneurs : M. Donald Labillois

25-26-09-22-1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Mme Marie-Andrée Gilbert, directrice, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

La procédure de convocation ayant été respectée et le quorum constaté, la séance peut donc légalement être tenue.

Nous faisons un tour de table en guise de présentation des membres du CE 2025-2026.

Sonia Proulx se porte volontaire pour la tâche de secrétariat de la séance.

25-26-09-22-2

QUESTION DU PUBLIC

Aucun public. Aucune question.

25-26-09-22-3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice procède à la lecture de l'ordre du jour.

Après la lecture de l'ordre du jour son adoption est proposée par Suzanne Noël, appuyée par Mireille Thibault.

25-26-09-22-4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 mai 2025

Le procès-verbal ayant été envoyé aux membres pour lecture avant la rencontre, il est proposé d'approuver le procès-verbal du 26 mai 2025 tel que rédigé avec abstention de lecture en séance, Son adoption est proposée par Jacynthe Daigle, appuyée par Frédérique Gagnon.

En l'absence du président du CE de 2024-2025, le procès-verbal sera signé à la prochaine rencontre.

25-26-09-22-5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

25-26-09-22-6 POINTS POUR ADOPTION

6.1 Règles de régie interne

Le document a préalablement été remis à chaque membre pour lecture.

L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026 est proposée par Annie Michaud appuyée par Jacinthe Daigle.

Le CE détermine les années de mandat de chaque membre.

- Représentante du socioéconomique, M^{me} Jacinthe Daigle, 1^{re} de 2 ans
- Représentante du sociocommunautaire, M^{me} Sonia Proulx, 2^e de 2 ans
- Représentants des enseignants, M^{me} Frédérique Gagnon, 1^{re} de 2 ans
Mme Suzanne Noël mandat d'un an
- Représentant du personnel professionnel, Mme Annie Michaud, mandat d'un an
- Représentante du personnel de soutien, M^{me} Caroline Caron, mandat d'un an
- Représentant des élèves, Mme Juliette Allaire, mandat d'un an
Mme Mathilde DeLadurantaye, mandat d'un an

6.2 Élection à la présidence

La directrice fait la lecture de la procédure d'élection (annexe 1 des règles de régie interne)

Avant l'ouverture des mises en candidature le CE souhaite savoir si M. Labillois aurait de l'intérêt à reprendre le mandat de président. Il est convenu de reporter l'élection du président du CE à la prochaine assemblée.

6.3 Projet de calendrier de réunions

Les dates qui sont déterminées par les membres du conseil d'établissement pour les séances de 2025-2026. :

23 septembre - 13 novembre – 13 janvier – 14 avril, 26 mai à 16h30.

L'adoption du calendrier de réunion 2025-2026 est proposée par Suzanne Noël, appuyée par Caroline Caron.

6.4 Rapport annuel des activités du CE 2024-2025

La directrice présente le rapport annuel des activités du CE pour l'année 2024-2025.

L'adoption du rapport annuel est proposée par Jacinthe Daigle, appuyée par Frédérique Gagnon.

25-26-09-22-7

POINTS POUR INFORMATION

7.1 Formation obligatoire pour les membres

La direction avise qu'une formation est obligatoire pour les nouveaux membres du CE. Étant donné que même les anciens n'ont pas suivi la formation, le lien sera envoyé à tous.

7.2 Budget de fonctionnement du CE.

Lors de la séance du 26 mai 2025, le CE a approuvé un budget de fonctionnement de 200\$. Ce budget peut servir à couvrir les frais des activités du CE. La direction informe les membres de l'existence de ce budget. Nous rappelons aussi que le 26 mai dernier nous avons adopté la proposition à l'effet que les sommes qui ne seront pas utilisées à la fin de l'année seront versées aux 2 représentants des élèves.

7.3 Suivi budgétaire

Madame Nathalie Bernier, gestionnaire administrative, présente le suivi budgétaire du CFPE en date d'aujourd'hui.

7.4 État de situation de chaque secteur

Madame Marie-Andrée Gilbert, directrice, présente l'état de situation de chaque secteur de formation en date d'aujourd'hui.

7.5 Priorités pour 2025-2026

Madame Marie-Andrée Gilbert présente les priorités pour la prochaine année.

25-26-09-22-8

AUTRES SUJETS

8.1 Dénonciation d'intérêt

Madame Mireille Thibault et Madame Sonia Proulx déposent le formulaire de dénonciation d'intérêt.

25-26-09-22-9

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 17h46 la levée de l'assemblée est proposée par Juliette Alaire et appuyée par Mireille Thibault.

Marie-Andrée Gilbert, directrice